



1) Décharge de responsabilité :

En participant aux Championnats canadien de curling des Sourds 2021, le participant se dégage de toute responsabilité avec le comité organisateur et l'ASSC et les installations sportives en cas de vol ou de tout bris de matériel.

2) Utilisation de photos :

J'autorise le comité organisateur des Championnats canadiens de curling des Sourds 2021 et l'ASSC à me photographier et à utiliser mon image. Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par l'ASSC ou être cédées à des tiers, sans aucune limitation, pour une durée illimitée intégralement ou par extraits, et notamment par les médias sociaux, magazines pour les Sourds et toute autre utilisation publique.

Événement sanctionné par :

